

Institut d'études religieuses

Rapport d'étape des boursiers/boursières

Les bourses d'excellence de l'IER et les bourses des ESP octroyées par l'IER sont versées en deux temps. Le second versement est conditionnel à la présentation d'un rapport d'étape qui fait état d'un avancement des travaux satisfaisant et à la poursuite des études à temps complet (inscription faite). 1/ Ce rapport d'étape est préparé par la candidate ou le candidat et remis au directeur de recherche. 2/ Celui-ci y indique s'il recommande ou non le versement de la seconde partie de la bourse. 3/ Le Comité local des études supérieures reçoit le rapport d'étape et, s'il est satisfaisant, recommande le second versement de la bourse. Dans le cas contraire, il peut recommander l'annulation du second versement.

Versements de la bourse octroyée

<i>Bourse octroyée au trimestre d'</i>	<i>1^{ère} partie du versement</i>	<i>2^{ème} partie du versement</i>
<i>Automne</i>	Trimestre d'automne	Trimestre d'hiver
<i>Hiver</i>	Trimestre d'hiver	Trimestre d'automne

Échéances pour le rapport d'étape

<i>Bourse octroyée au trimestre d'</i>	<i>Date de remise du rapport d'étape</i>	
	<i>Pour l'étudiant/e</i>	<i>Pour le directeur / la directrice</i>
<i>Automne</i>	15 novembre	30 novembre
<i>Hiver</i>	15 mai	1er juin

(Le non-respect de ces échéances peut entraîner le non-versement de la seconde partie de la bourse.)

Indications pour remplir le formulaire

Section A) Rapport de l'étudiant : Progrès accomplis (1) quant aux cours suivis le cas échéant, (2) à l'examen de synthèse et (3) au projet de recherche. Présentations des séminaires, conférences auxquels vous avez participé et de vos publications.

Section B) Commentaires du directeur de recherche et signature. Après avoir rempli sa section, le directeur de recherche remet **lui-même** le rapport à la technicienne administrative

Section C) Recommandation du responsable des études du 2e - 3e cycles et signature (immédiatement après la réunion du CLÉS où les versements sont recommandés).

**RAPPORT D'ÉTAPE
(Avancement des travaux)
pour le second versement des bourses**

Nom, prénom : Code permanent :

Programme :

Nom de la bourse :

RAPPORT DE L'ÉTUDIANT

(si nécessaire, une page peut être ajoutée)

Signature de l'étudiant Date

COMMENTAIRES DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

1. Quelle est la fréquence de vos rencontres avec l'étudiant ? Toutes les semaines Une fois par mois Moins d'une fois par mois
 Autre fréquence (préciser)

2. Les progrès sont satisfaisants Les progrès sont insatisfaisants. Je recommande l'interruption de la bourse.

Commentaires :
.....
.....

Signature du directeur de recherche Date

RECOMMANDATION DU RESPONSABLE DES ÉTUDES

Je recommande le maintien de la bourse Je recommande l'interruption de la bourse

Commentaires :
.....

Signature du responsable des études de 2e - 3e cycles Date